



Mémoires de Plougonvelin

Ils ont marqué notre commune

Hervé de PORSMOQUER



Hervé de Portzmoguer (Plouarzel, ca. 1470 - au large de la pointe Saint-Mathieu, 10 août 1512), dit « Primauguet », est un officier de marine et pirate breton de la Renaissance. Il commande la nef La Cordelière lors de la bataille de Saint-Mathieu, au cours de laquelle il trouve une mort héroïque en combattant l'Amiral Howard...



C'est par cette introduction que Wikipedia propose un personnage de légende. Personnage de légende, certes, car un certain nombre d'auteurs en mal de romantisme n'hésitent pas à combler un manque d'information pas des suppositions ... « avérées » ... puisqu'écrites : n'est-il pas ainsi dans ledit article puisque que nous y lisons (enfin ! et pour la première fois), qu'au nombre des victimes figurent « *ses invités et leurs compagnes, qui n'ont pas eu le temps de débarquer* » ... depuis le temps que l'on parlait des femmes à bord et que nous ne savions ce qu'elles étaient devenues !

Il est vrai que cet évènement frappe les esprits.

Cinq cents ans après sa disparition, des ouvrages sont toujours rédigés sur ce personnage marquant de l'évènement de 1512, qui s'est déroulé d'une façon générale, au large de Saint-Mathieu sans que nous puissions le situer plus précisément.

Outre le côté spectaculaire de l'action (des « spectateurs » ont-ils pris place sur les gradins naturels que forment les falaises des Rospects ?), le bilan est impressionnant quant au nombre de disparus (certains citent jusqu'à 1 500 marins ... sans les femmes !).

Il s'agit de surcroît du plus fort navire de la flotte bretonne encore indépendante à cette date, bien qu'ayant participé une campagne française en Méditerranée (Mytilène).

L'attachement de la duchesse à son navire qu'elle a elle-même nommé ... est exploité, le mot n'est pas trop fort, par des personnes attachées ou voulant s'attacher à son service (Germain de Brice, Pierre Choque, Alain Bouchart, etc.).

La symbolique boule de feu en mer d'Iroise le jour de la saint Laurent contribue à une dimension quasi divine.

Enfin et surtout nous sommes dans un contexte politique particulier où les mariages forcés d'Anne de Bretagne avec les rois de France donnent aux Bretons l'impression d'avoir vraiment perdu la bataille de l'indépendance. « *Dans cette ambiance troublée où la fierté d'un peuple est mise à mal, le combat de Saint-Mathieu vient soudain exalter l'identité bretonne et les vertus dont un peuple s'estime porteur : courage, ténacité, obstination jusqu'au sacrifice suprême et esprit de résistance qui trouvent là une ultime expression.* » écrit Max Guérout, historien et archéologue sous-marin, qui me semble être le seul auteur de notre époque à avoir recherché l'histoire et non la légende.

Alors, est-il encore nécessaire de rajouter des lignes sur ce personnage ? N'a-t-on pas tout dit et plus encore ?

Si cela vrai, le rappel de ce personnage haut en couleur me semble cependant logique et normal dans notre rubrique « ils ont marqué notre commune ... » car il est lié à Plougonvelin par sa

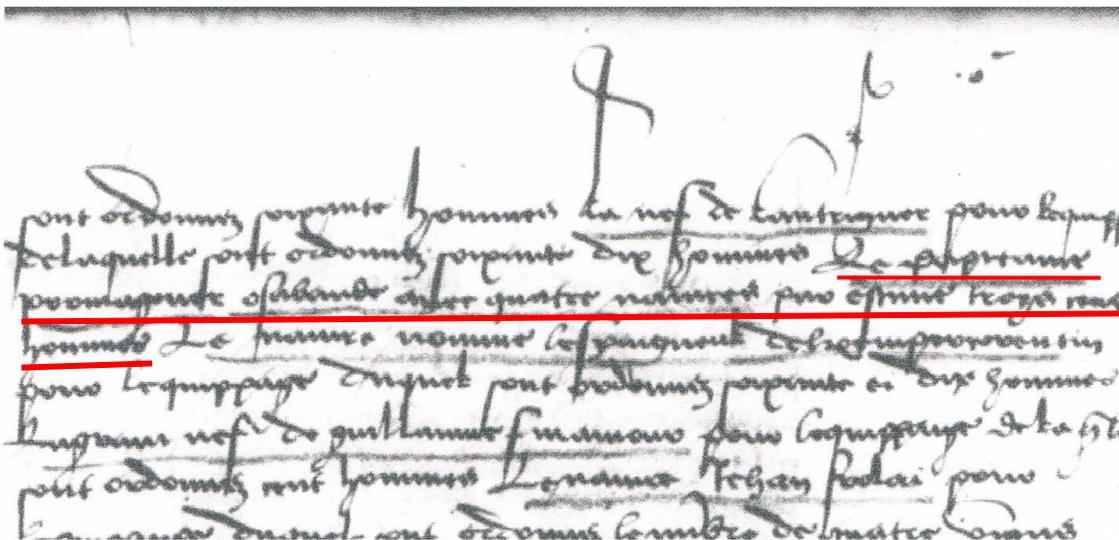
naissance et par sa mort ... « mourir chez soi en regardant la mer... », chante le poète (Maxime Piolot).

Tout le monde s'accorde à dire qu'il est né à Plouarzel, sans preuve ! (les registres de catholicité ne sont pas encore ouverts dans toutes les paroisses – les plus anciens se trouvent en Bretagne ... 1451 pour Roz-Landrieux, évêché de Rennes – c'est l'ordonnance de Villers-Coterêts en 1539 que les rend obligatoires mais, bien avant, l'évêque de Nantes (ordonnance d'Henri le Barbu – un Léonard d'ailleurs – du 3 juin 1406), le premier, décide de la tenue de registre des baptisés ... pour des questions de droit mais aussi à des fins statistiques et économiques ...).

La mère d'Hervé, Marguerite Calvez est de cette famille noble installée au manoir du Prédic, les terres duquel jouxtent l'abbaye de Saint-Mathieu. Hervé n'est-il pas l'aîné des enfants ? Or une pratique qui a perduré jusqu'à nos jours veut que la maman donne naissance à son, voir à ses deux aînés au domicile de sa mère ... alors Hervé natif de Saint- Mathieu ?



Nous savons cependant que la famille de Porsmoguer réside au manoir éponyme en Plouarzel et il ne fait aucun doute qu'Hervé y a grandi entre terre et mer. Nous ne savons rien de ces premières années et il faut attendre 1503 pour le voir apparaître. A la montre de l'évêché de Léon, le 25 septembre 1503, il est « excusé pour ce qu'il est en convoy ». Ce que confirment d'ailleurs les registres de la chancellerie du duché : « Le capitaine promoguer o sa bande avec quatre navires par estime troyz cent hommes ».



Le capitaine Porsmoguer est donc utilisé pour ses compétences et avec ses navires (propriétaire ?) par le pouvoir ducal. Le système des convois ont été instaurés par le duc pour assurer la sécurité des bâtiments marchands doublant les raz de Sein et d'Ouessant afin de les protéger contre les attaques de pirates, depuis 1372, système rémunérateur pour l'autorité. Comme nous pouvons le noter, le nom est difficile à prononcer et encore plus à écrire pour un non bretonnant et celui qui va le figer pour la postérité française est un historien breton au service d'Anne de Bretagne : Alain Bouchart

arrester ou con-
e pour lesdictz

dons & enioi-
s si comme a luy
tes grace, decla-
r de tout leffect
es vous faictes,
r plainement &
& leurs succes-
s & deschargez
ontribution des-
liures tournoys
rayer & oster
sux, & desdictz
dictz liures les
mps, sans en ce
lres preuillages
ire, mettre, ou
mis ou donne,
in destourbier,
ntraire : lequel
este ou estoient,
e a plaine deli-
eu. Et a ce faire
eurs deniers ou
nt este prins ou
ngnez ou faictes
: lesdictz preuost
s, & aultres qui
ar toutes voyes
: Car ainsi nous
ne

escripuains & relieurs iurez laouns ottroye &
ottroyons de nostre grace especial, plaine
puissance & auctorite royal par cesdictes pre-
sentes. Donne a Bloys le neufiesme iour da-
puril, lan de grace mil cinq cens & xiii, & de
nostre regne le seiziesme. Ainsi signe : Par le Roy,
Gedoyne. Seelles sur simple queue & cire
iaulne.

Et nous, en tesmoing de ce, a ce present
transcript ou vidimus auons fait mettre le
seel de ladicte preuoste de Paris, les an & iour
dessus premier dictz. Signe DE CALAIS. Vng
paraffe.

De la guerre de Guyenne & comme
le roy de France envoya secours au roy de
Navarre, des preparacions que le roy
d'Angleterre fist pour venir en France, &
comment en venant ses nauires se trou-
uerent deuant Brest ou deux gros nauires
furent bruslez l'un d'Angleterre nomme la
Regent, & l'autre de Bretagne nomme la
Cordeliere, & de la mort du Bailliant
capitaine Primoguet.

Peu apres ce temps se meut
vne aultre guerre en Guyenne, prin-
cipalement au royaume de Navarre,
auquel royaume le roy d'Arragon
estoit ia entre dedens & auoit prins Pampelune
& aultres villes appartenantes audict royaume,
Gou d'ant heritier a cause de sa femme. feur

*Les grandes chroniques de Bretagne,
publiées en moyen français, à Paris, en 1514*

Il n'est pas étonnant qu'il faut de très nombreuses années pour rattacher le nom de Primauguet à celui d'un certain Hervé de Porsmoguer. Cela est réalisé en 1844 par Auguste Jal, alors conservateur des archives de la Marine bien qu'il précise : que Dom Lobineau, dans son histoire de Bretagne (1707) doutant de l'existence d'un « Primauguet » sur lequel on ne trouve rien ... conclut sa rubrique par « *il reste à dire que ce pouvait estre le nom de Porsmoguer défiguré* ». Auguste Jal, réalise alors, des études, ès-fonctions, sur les noms qui sont attribués aux bâtiments de la Marine. Pourquoi dès le personnage reconnu n'avoir pas donné aux bâtiments le nom patronymique réel comme cela fût refusé aux Bretons lors du lancement de la frégate « Primauguet » en 1986 alors que celle-ci arbore fièrement les armes des Porsmoguer ? Les habitants du Bas-Léon n'en gardent pas rigueur et sont agréés comme parrains de la frégate. Il est à noter que Pierre Choque, le héraut d'armes d'Anne de Bretagne, qui écrit « Translation de l'épithaphe Herveu Portmoguer », lui ne s'y trompe pas. Il est vrai qu'il a embarqué sur la Cordelière lors de la campagne de Mytilène et que tout ce qui touche le bateau lui est proche.

Le nom d'Hervé de Porsmoguer est cité dans un aveu fourni en 1506 à la seigneurie de Keruzas en Plouzané. Il figure aussi dans les archives de l'abbaye de Saint-Mathieu. Il est cité en 1507 comme propriétaire d'un courtill à Saint-Mathieu. ... En 1514, il n'est plus question que de « terre de Porsmoguer » dans un acte de censive faite par les religieux montrant l'imbrication desdites terres entre le Prédic et Saint-Laurent, une chapelle qui s'est retrouvée, il fut un temps dans « l'enclos aux moines », disparue depuis.

Il est appelé au commandement de la Cordelière par la duchesse-reine venue en pèlerinage à Saint-Jean-du-Doigt en 1505. Elle le convoque à Morlaix alors que pour éviter quelques remontrances quant aux libertés prises en mer, il s'est éloigné. L'année suivante il est accusé d'avoir participé avec d'autres au pillage d'un navire écossais, un nouvel arrêt leur enjoint en 1509 de régler leur dette de 3 500 livres. Un duel en 1510 lui cause quelques problèmes car il y a mort d'homme. Enfin, ses descentes renouvelées en Angleterre lui valent quelques inimitiés qui se soldent par une descente et l'incendie de son manoir patrimonial en juin 1512, opération à laquelle se trouve, déjà, l'amiral Edward Howard.

Sur l'évènement du 10 août 1512, lui-même, je laisserais le soin au lecteur intéressé d'effectuer quelques lectures :



La conflagration de la Cordelière,
tableau du
Musée des Beaux-Arts de Brest
– Pierre Julien Gilbert –
1783 - 1860

- romancées et je ne peux citer tous ceux qui ont glosé sur le sujet, romantiques exacerbés ou copieur-colleur peu scrupuleux ;
- ou, pour ceux qui voudraient une approche plus scientifique, la consultation de l'ouvrage de Max Guérout ;
- enfin, il reste aux chercheurs, fins limiers de l'Histoire de quoi se satisfaire dans l'étude des textes fondateurs comme :

- Chordigeræ navis conflagratio (Germain Brice, de Brie, ou Brixius)
- Le combat et l'embrasement de la nef Marie-la-Cordelière (Pierre Choque)
- L'Herveis (ou Hervéide) (Humbert de Montmoret)
- Les Grandes Chroniques de Bretagne (Alain Bouchard)

Enluminure agrémentant le texte de
Pierre Choque
la Cordelière agrippée au Régent

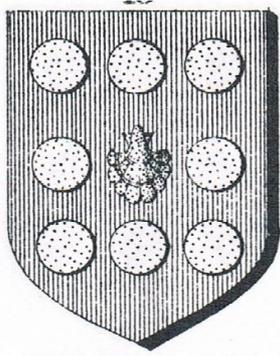


ou des archives anglaises qu'il serait intéressant de traduire, ou encore à la recherche de la source qui a évoqué la présence de femmes à bord (j'ai approché cette source sans l'atteindre, mais ne désespère pas).

Nous prendrons garde à ne pas oublier de citer Martin Le Naut, pilote de la Cordelière, constructeur de navire au Conquet, qui ayant survécu à l'embrasement puis à l'explosion, fut emmené prisonnier en Angleterre. Son témoignage est repris par Alfred Spont - *Letters and papers relating to The war with France 1512-1513*, London, 1897.

Il me reste à compléter l'histoire de sa famille. Fils aîné de Jean seigneur de Porsmoguer, archer en brigandine à la montre de 1471, attesté en 1481 et 1499, et de Marguerite Calvez, héritière de Kernevez (la Villeneuve) en Ploumoguer, il hérite de ces deux terres (Porsmoguer et la Villeneuve) et, nous l'avons vu de terres autour de Saint-Mathieu.

Il appartient à une famille que l'on dit issue de celle, beaucoup plus huppée, des Malestroit. Cette famille s'allie effectivement avec la maison de Léon, Payen II de Malestroit (vers 1180 / 1229) épouse Constance fille de Hervé de Léon et de Marguerite de Rohan. Un enfant cadet de ce couple aurait-il été possessionné sur les terres maternelles ? Ce serait pure logique sans toutefois d'élément pour le confirmer.

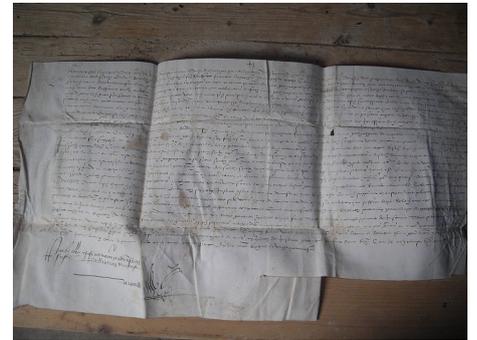


Les armes des Malestroit sont
 « de gueules à 9 besants d'or »,
 armes reprises par les Porsmoguer en remplaçant comme
 brisure (marque de branche cadette), le besant en abyme par une
 coquille d'azur. (Potier de Courcy).
 Ces armes ont été modernisées et redessinées en conservant les
 mêmes émaux

De nombreux auteurs ne lui donnent pas de postérité de son mariage avec Jeanne de Coetmenech ... et il ne semble pas en avoir eu. Ce mariage est connu grâce à un cahier écrit par Hamon du Louet neveu par alliance et héritier de la famille de Coetmenech (branche de Coatjunval) d'Hervé de Porsmoguer. Nous savons, par le document ci-dessous, confirmant une généalogie plus tardive, qu'Hervé de Porsmoguer s'est marié une seconde fois, épousant Françoise de Kergoulouarn héritière de Lescoudan en Plouvorn ...

Lettres royales du 15 mai 1538 :

*François par la grâce de Dieu roy de France usufruitiaire du
 duche de Bretagne pere et legitime administrateur de nostre tres
 cher et tres ame filz le dauphin duc propriétaire dudit duche de
 Bretagne ... entre Yvon Portzmoguer sr dudit lieu et de la
 Villeneuve, d'une part et François Kergroades au nom et comme
 procureur d'Anne Porsmoguer sa femme ... succession de feuz
 Herve Porsmoguer et Françoise Kergoulouarn pere et mere
 desdits Yvon et Anne ...*
 (archives privées – dossier Le Martret)



... et qu'ils auront au moins deux enfants cités ci-dessus. Cette branche aînée se fond en 1778 à Saint-Renan dans la famille du Laurens de la Barre, tandis que la sous-branche de Keranmear se fond à Saint-Pol de Léon dans celle du Rodellec de Porzic. Une branche cadette issue de Guillaume frère d'Hervé, celle de Kermarc'har (manoir toujours existant de Plouarzel) se fond en 1759 à Plouarzel dans la famille d'Arnault de Sarazignac.



Fresque murale du carré des officiers de la frégate
 « Primauguet »
 photo de l'auteur

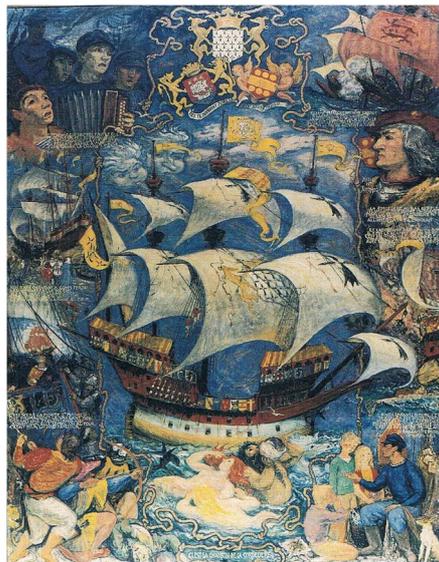
Longtemps encore on écrira sur la légendaire conflagration de la Cordelière et sur la disparition de son capitaine Hervé de Porsmoguer contre l'Anglais.

*Pendant que nous faisons le guet
Parlons un peu de Primauguet
Qui commandait la Cordelière
La frégate armée à Morlaix
Pour faire la chasse aux Anglais*

...
*A nos enfants, n'oublions pas
De parler des douze cents gâs
Sombrés avec "la Cordelière"
En entraînant trois mille Anglais !*

*C'est la devise de Morlaix
"Si les Anglais mordent!..., mords-les !!!*

... chantait Théodore Botrel au début du XXème siècle et pour illustrer cette chanson, le tableau ci-dessous, peint par N. Perroud en 1953, a longtemps été exposé dans le magasin « La Cordelière » à Morlaix avant de rejoindre le musée des Jacobins.



Dans certains soirs d'été vibrent dans les ruines du fort de Bertheaume, sentinelle de la mer d'Iroise, des accents virils évoquant le fracas de la bataille qui se déroula à quelques encablures.

Rémy Le Martret
Président de PHASE
Avril 2016